

## Semaine de l'ERE – CERIA, mardi 22/10

Tout d'abord, au nom de mes collègues ici présents et en mon nom propre, laissez-moi vous dire le plaisir que nous avons à partager ce moment avec vous et remercier les organisateurs de cet événement, en particulier le Réseau IDées pour son engagement en faveur de l'ERE, la pertinence de ses outils, son talent à susciter les collaborations et les faire aboutir en réalisations concrètes.

C'est en tant que Ministre de l'Environnement de la Région de Bruxelles-Capitale mais aussi Ministre de la jeunesse de la Fédération Wallonie-Bruxelles que j'attache une importance toute particulière à l'Education relative à l'environnement et au développement durable.

Des questions comme celles du réchauffement climatique, de la perte de biodiversité, de la qualité du cadre de vie, du vivre ensemble en paix... nécessitent que nous développons- et en particulier, que les jeunes développent - la compréhension fine des problèmes, une vision plus systémique, la critique constructive et le développement de nouvelles propositions, de compétences et de comportements adéquats.

L'éducation relative à l'environnement et au développement durable – EREDD- peut contribuer à relever ces défis, par les méthodes et les contenus qu'elle propose mais également par les partenariats et les décloisonnements qu'elle sous-entend.

Sous cette législature, alors que nous sommes à l'heure des bilans, nous pouvons nous réjouir des résultats que nous avons engrangés tous ensemble, grâce aux collaborations instaurées suite aux Assises. Un travail de qualité qui débouche sur des résultats concrets.

Mes collègues, ministres de l'environnement en région wallonne et ministres de l'enseignement obligatoire et supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles, vous le diront également, nous avons fait là un travail de co-construction stratégique riche en innovations.

Pour la Région bruxelloise, les Assises de l'EREDD, ont permis de développer des collaborations plus intenses et mieux articulées avec tous les autres acteurs concernés (régions, communautés, enseignement, associations...). Elles ont permis aussi l'élaboration d'une stratégie régionale plus efficiente en matière d'EREDD.

Mon administration Bruxelles Environnement soutient la réalisation de projets EREDD, essentiellement en tant qu'outil de politique environnementale. L'objectif est de sensibiliser, informer, accompagner les élèves, les professeurs, les classes et les écoles pour y induire l'adoption de comportements individuels et collectifs favorables à un environnement de qualité.

Le projet vise tous les jeunes, tous les niveaux et type d'enseignement, dans les deux communautés. Si jusqu'à présent les écoles participantes appartiennent davantage au fondamental l'accent est mis aujourd'hui sur le niveau secondaire, dans l'enseignement

général, technique et professionnel. En 2012, on estime que, tous niveaux confondus, deux élèves bruxellois sur trois, soit environ 128.000 jeunes, ont participé à une action ERE.

Pour diffuser l'EREDD en Région bruxelloise, Bruxelles Environnement, d'une part, propose des accompagnements et des outils et, d'autre part, soutient les associations actives en la matière.

Ainsi, Bruxelles Environnement met à disposition des outils pédagogiques, des formations, des campagnes de sensibilisation et l'accompagnement de projets. Ces accompagnements s'adressent aux classes et aux écoles qui soumettent le projet qu'elles souhaitent mener. Seules les thématiques sont proposées. Pour le reste, les classes et écoles bénéficient d'un soutien financier et méthodologique taillé à la mesure de leur projet. En 2012, 215 classes dans 65 écoles et 36 écoles ont pu réaliser leur projet : installation d'un potager, prévention des déchets, sensibilisation à l'alimentation durable, lutte contre le bruit...

Ce jeudi 24 octobre, nous inaugurerons le nouveau réseau des écoles bruxelloises en action pour l'environnement : le réseau Bubble. Un réseau pour partager les expériences, échanger les bonnes pratiques, avoir accès aux informations utiles et construire des projets communs.

D'autre part, Bruxelles Environnement collabore étroitement avec les associations, notamment en leur octroyant un soutien financier et en mettant en valeur leurs propositions. La région a mis au point un dispositif d'agrément et de soutien financier pluriannuel, permettant aux associations de se consacrer pleinement à leurs projets plutôt qu'à la recherche de subside. Ainsi, sur 16 associations agréées, 13 sont des associations d'EREDD.

Une meilleure articulation est également recherchée avec les autres Agences régionales - Bruxelles-Propreté (BP) et Bruxelles-Mobilité (BM) qui mènent également des actions de sensibilisation dans les écoles.

Un dernier axe du travail régional concerne la gestion environnementale des écoles. Il s'agit de réduire l'impact environnemental des structures scolaires et d'offrir aux enfants un cadre d'apprentissage, géré en toute cohérence avec les principes de l'EREDD, permettant le passage à l'acte. En effet, comment apprendre à un enfant que la réduction de la température ambiante d'une pièce de séjour procure des économies d'énergie dans une salle de classe surchauffée ? ou à s'alimenter de manière équilibrée quand les frites sont au menu trois fois par semaine ? La gestion environnementale, si elle n'est pas à proprement parler de l'EREDD, y contribue largement.

Pour conclure, je tiens à souligner, une fois encore, les avancements engrangés suite au processus collaboratif qui s'est mis en place entre le monde de l'enseignement, les Communautés, les Régions et les associations. Cette collaboration se traduit concrètement par le développement de nouveaux projets, de nouveaux outils et un nombre de jeunes,

toujours plus important, invités à devenir des CRACS, des Citoyens Responsables Actifs  
Critiques et Solidaires

Je vous remercie et vous souhaite une très bonne soirée

Evelyne Huytebroeck

Ministre de l'environnement, de l'énergie et de la rénovation urbaine de la région de  
Bruxelles-Capitale